

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Puteaux, le 19 juin 2014

Première européenne : une charte de qualité pour les engrais et amendements organiques.



A propos de l'UNIFA

L'Union des industries de la fertilisation (UNIFA), représente une catégorie d'acteurs stratégiques de la filière agroalimentaire. Elle a pour mission de promouvoir l'utilité des fertilisants ainsi que le rôle fondamental de leurs producteurs dans le développement d'une agriculture compétitive et durable en France. L'UNIFA compte 50 adhérents qui produisent des engrais (minéraux et organo-minéraux) et des amendements minéraux basiques en France et en Europe. Ces adhérents représentent 92 % de la production française de fertilisants et 78 % des livraisons, sur un marché annuel de 11,1 millions de tonnes de produits. L'UNIFA est certifiée Quali'OP.



Pour favoriser l'économie circulaire, les producteurs de fertilisants organiques créent la charte de qualité des engrais organiques et engrais organominéraux et des amendements organiques, une première en Europe !

En 2005, six adhérents* de l'UNIFA produisant des d'engrais organo-minéraux lançaient une démarche de qualité commune en créant la Charte de qualité « UNIFA ENGRAIS ORGANO-MINÉRAUX ». Fort de leurs succès - 500 000 tonnes de produits ont, depuis, été commercialisées sous cette charte - ils étendent aujourd'hui la charte à l'ensemble de leurs fertilisants, qu'ils soient destinés à l'agriculture biologique ou à l'agriculture raisonnée. Ils s'engagent, ainsi, à respecter les critères de choix des matières premières, de procédés de fabrication rigoureux et de traçabilité des produits.

A cette occasion la charte change de nom en devenant Charte de qualité UNIFA FERTILISANTS ORGANIQUES & ORGANO-MINÉRAUX et en adoptant une nouvelle identité visuelle.

Tous les produits signés CHARTE UNIFA FERTILISANTS ORGANIQUES & ORGANO-MINÉRAUX garantissent un haut niveau de qualité et d'innocuité précisant la liste positive de matières premières retenues pour leur innocuité et leur intérêt agronomique, la sélection des fournisseurs, les contrôles renforcés et les audits par organisme tiers.

Favorisant l'économie circulaire en valorisant localement les sous-produits agricoles, le périmètre d'engagement demeure, pour l'instant, hexagonal, mais la volonté de l'étendre à l'Europe pour en faire une première charte commune dans le domaine est un objectif prioritaire.

* Les producteurs engagés dans la démarche : Groupe FRAYSSINET, K+S KALI Du Roure, LAUTIER & Cie, OVINALP Fertilisation, PLANTIN, TIMAC AGRO

Pour tout renseignement : Florence Catrycke : fcatrycke@unifa.fr

Contact :

Pierre-Henri de Longcamp - Communication et relations media

☎ : 01 46 53 10 20 - ✉ : phdelongcamp@unifa.fr

Site : www.unifa.fr - Blog : www.engrais-agriculture.fr

UNIFA : Le Diamant A - 92909 La Défense cedex